

BALISAGE JAUNE 4 h 00

13 km

▼ 697 m

▲ 1 090 m

21

# Le circuit de Chastenuel

Jax - Chavaniac-Lafayette



PR n° 76

**De belles vues sur la plaine du Chaliergue et les monts de la Margeride sont à prévoir au cours de ce circuit au départ de Jax, à la lisière du Forez. À Chavaniac-Lafayette, n'oubliez pas de passer par le château du marquis éponyme.**



Le château de Flaghac et la plaine du Chaliergue depuis la Garde. -JM-

**D** Dos à l'église, monter une 1<sup>ère</sup> fois gauche, puis une 2<sup>nd</sup> fois en haut du village. **1** Au croisement, continuer à droite. Délaissier un 1<sup>er</sup> chemin sur votre droite puis dans un virage à gauche, partir à droite sur un chemin bocager. À l'intersection, continuer tout droit pour rejoindre Chastenuel (**four banal, chapelle**). **2** Dans le hameau, suivre à droite la rue principale et bifurquer deux fois à droite. Monter entre les maisons et suivre à gauche la petite route. En haut, continuer tout droit (**vue sur les monts du Devès et la Margeride**). Le chemin évolue entre champs et sous-bois. À l'orée du champ, descendre à gauche pour rejoindre la route. **3** La suivre à droite puis, dans un virage à 90°, continuer tout droit le long

du champ (**panorama sur la plaine du Chaliergue, la Margeride, les monts du Cantal et du Cézalier**) et dans les bois. Passer sous la ligne haute tension. Au croisement suivant, aller à gauche. Rejoindre la route que l'on emprunte à gauche. **4** Cette dernière se divise en deux, la suivre à droite pour rejoindre Les Valhorgues. À l'entrée du hameau, continuer à gauche sur la piste empierrée. La quitter dans un léger virage pour un sentier bordé de murets sur la gauche. Déambuler entre les anciens bocages. **5** Au croisement, suivre la droite. Rejoindre une petite route et l'emprunter à gauche sur 150 m pour rejoindre Rouvenet. Dans le hameau, emprunter le chemin de droite.

Rejoindre Chavaniac-Lafayette (**château et conservatoire botanique**). **6** Passer devant l'église et suivre la direction de Jax. Près de la sortie, continuer tout droit en direction des Gardettes. Plus haut, continuer à droite sur la piste. **7** Rejoindre le Mont. Au niveau du poste électrique, aller à droite. Aux dernières maisons, la route devient piste. La suivre en descente. Traverser la route et emprunter le chemin qui monte à Jax.



**Durée :** 2 h 45

**Dénivelée :** 475 m

**Niveau :** très difficile.

**Difficultés :** descente technique et difficile entre **2** et **4**. Montée difficile et soutenue entre **6** et **7**.



## Le Conservatoire botanique national du Massif central

Créé à l'initiative du Conseil général de Haute-Loire\* et agréé par les Ministères en charge de l'environnement depuis le 10 juin 1998, le Conservatoire botanique national du Massif central a pour mission de connaître et conserver la flore sauvage, la végétation et les habitats naturels du Limousin, de l'Auvergne, de la Loire, du Rhône et de l'Ardèche. Référent en matière de biodiversité végétale, il participe également à la mise en œuvre des politiques nationales sur ce territoire, apporte une expertise auprès des services de l'État et des établissements publics, et participe à la sensibilisation du grand public.

Depuis plus de 10 ans, il a ainsi rassemblé et dépouillé près de 18 000 documents bibliographiques (fiores, carnets, manuscrits, rapports d'études, cartes, articles...) pour y extraire des millions d'informations sur la localisation et l'évolution de la flore régionale. Cette connaissance a été considérablement étoffée par la réalisation d'un vaste inventaire de la flore vasculaire qui aura nécessité 13 années d'efforts permanents, assurés par les botanistes du Conservatoire et relayés par plus de 400 botanistes correspondants. À ce jour, le Conservatoire bota-

nique, ses correspondants et ses partenaires ont décrit et cartographié près de 5,2 millions de plantes et près de 390 000 hectares de milieux naturels.

Ces millions d'informations permettent aujourd'hui au Conservatoire botanique d'estimer la rareté et la répartition de chaque espèce végétale et de chaque végétation à de multiples échelles et d'orienter le choix des éléments à préserver. Plusieurs plans d'actions et de conservations à l'échelle du Massif central visant les espèces les plus rares et les plus menacées du territoire telles que la renouée à fleurs latérales, le glaïeul imbriqué ou encore l'isoète à spores épineuses ont été ainsi lancés.

En appui d'une politique de préservation menée en priorité directement sur les espaces remarquables, le Conservatoire botanique dispose également d'une propriété de 5 ha du Conseil général de la Haute-Loire, pour cultiver quelques plants des espèces les plus sensibles du Massif central prélevés du milieu sauvage et préserver ainsi leurs ressources génétiques. En attendant l'accueil du public à travers l'organisation de visites

guidées et l'ouverture des jardins, la connaissance et les activités du CBN sont à découvrir sur le site internet [www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr) et à travers de nombreuses publications (guides, atlas, ...).

\* Le Conservatoire est géré par le Syndicat mixte pour la création et la gestion du Conservatoire botanique du Massif central, composé de six membres institutionnels : la Région Auvergne, la Région Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire, le Parc naturel régional du Livradois-Forez, le Syndicat mixte d'aménagement territorial du Haut-Allier, et la Communauté de communes du Pays de Paulhaguet.

### Conservatoire botanique national du Massif central

Le Bourg  
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

Téléphone : 04 71 77 55 65  
Télécopie : 04 71 77 55 74

Courriel :  
[conservatoire.siege@cbnmc.fr](mailto:conservatoire.siege@cbnmc.fr)  
Site internet  
[www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

Conservatoire botanique du Massif central. -SP/CBNMC-

